

Évry-Courcouronnes, jeudi 7 mai 2020

Objet : Informations relatives à la reprise des activités scolaires

Madame, Monsieur,

La perspective annoncée par le gouvernement d'une reprise des activités scolaires appelle des questions nombreuses et légitimes de la part de l'ensemble de la communauté éducative et de chacune et chacun d'entre vous. Avant de vous y répondre, nous voulons en premier lieu exprimer le souhait que ces deux mois de confinement se soient bien passés pour vous et vos proches, vous préservant de la maladie.

Ensuite, il nous importe de porter à votre connaissance notre engagement constant depuis la mise en œuvre du confinement le 17 mars dernier.

En effet, la communauté éducative d'Évry-Courcouronnes, dont vous êtes, s'est pleinement mobilisée pour assurer la bonne organisation de cette période inédite. Nous avons d'ailleurs eu l'occasion de dire notre reconnaissance et notre gratitude pour l'exceptionnelle mobilisation de tous et de chacun dans une logique véritable d'alliance éducative locale : Directeurs d'écoles et chefs d'établissement, enseignants et professeurs, animateurs, ATSEM, associations, personnels administratifs et techniques, référents de parcours, etc., toutes et tous se sont adaptés et s'adaptent encore à l'heure où nous écrivons pour :

- Accueillir les enfants de personnels soignants sur les 4 pôles mis en place dès le 23 mars ;
- Accompagner les familles qui ne disposent pas des moyens informatiques leur permettant d'accéder aux ressources mises à disposition par les enseignants. La ville a ainsi prêté 37 ordinateurs et amplifie actuellement cette démarche en lien avec l'Etat et l'Education nationale.
- Assurer quand cela était nécessaire le portage de repas aux familles fragiles repérées par nos programmes de réussite éducative, aux étudiants en difficultés ou isolés ;
- Maintenir le lien avec chacune des familles qui fréquente nos établissements et les soutenir dans ce contexte particulier ;
- Répondre systématiquement aux questions que chacun se pose dans cette période.

Depuis l'intervention du Premier Ministre le 28 avril dernier, l'essentiel de notre action se concentre sur le plan local de déconfinement et sur la reprise des activités scolaires.

L'organisation de cette reprise doit d'abord s'appuyer sur un protocole sanitaire dont la version définitive est disponible depuis le 3 mai. Ce protocole détermine précisément les mesures à prendre pour les enfants, les personnels et les habitants. Il détermine aussi les mesures à respecter dans les bâtiments publics qui les accueillent. Pour Évry-Courcouronnes, cela correspond à plus de 50 bâtiments scolaires, 42 sites périscolaires, 15 accueils de loisirs et près de 12 établissements d'accueil du jeune enfant. **Malgré la complexité du protocole sanitaire, la sécurité et la protection de toutes et tous constituent notre premier objectif. Tout est d'ores et déjà mis en œuvre pour y répondre.**

Dans le contexte du temps de travail réalisé mardi 5 mai entre nous, soyez assurés que nous portons une attention particulière :

- au respect des mesures de protection sanitaire ;
- à la continuité de l'accueil des personnels indispensables à la gestion de crise ;
- à la prise en compte du volet social de cette crise, en étant vigilants quant au risque de décrochage scolaire de certains enfants.

Tant pour l'Education Nationale que pour la ville, il a été procédé à un recensement précis de l'ensemble des personnels municipaux et des personnels enseignants mobilisables pour assurer l'encadrement des temps scolaire, périscolaire et extrascolaire dans le respect du protocole sanitaire national.

>>

La reprise des activités scolaires aura lieu le **14 mai**. La pré-rentree des enseignants aura lieu les lundi 11 et mardi 12 mai.

Les pôles d'accueil (Charles Perrault, Aimé Césaire, Mousseau) sont maintenus les 11 et 12 mai dans les mêmes conditions que durant la période de confinement. A dater du 14 mai, **les enfants jusque-là concernés seront accueillis dans leur école de secteur**.

En accord avec l'Education Nationale, l'organisation de l'accueil des élèves sera ensuite **progressive**.

Seront accueillis à partir du 14 mai à l'école élémentaire en continu du lundi au vendredi :

- les enfants de personnels prioritaires (tous niveaux) : enfants des personnels indispensables à la gestion de crise, équipes COVISAN, aide sociale à l'enfance, police, gendarmerie, sapeurs-pompiers, justice, établissements sociaux et médico-sociaux, agents pénitentiaires, agents postaux ;
- les enfants des personnels nécessaires à la reprise d'activité progressive du pays (personnels des entreprises de transport public, personnels enseignants et personnels municipaux nécessaires à la reprise de l'activité, personnels assurant la collecte des ordures ménagères) ;

Seront accueillis à partir du 14 mai à l'école élémentaire sur un rythme de deux jours par semaine :

- des enfants de tous niveaux dont le profil, défini par les enseignants, est considéré comme prioritaire au regard des risques de décrochage scolaire ou de fragilité.

Il sera procédé à un retour d'expérience au cours de la semaine du 18 mai pour envisager les modalités d'élargissement des modalités d'accueil à compter du 25 mai.

Au regard de la difficulté pour de jeunes enfants de respecter les gestes barrière, les enfants de maternelle ne seront pas accueillis dès le 14 mai, à l'exception des enfants des personnels prioritaires comme indiqué ci-dessus.

Pour chacune des catégories indiquées ci-dessus, il revient aux directeurs d'école et à leur équipe de composer les groupes qui seront accueillis. Au cours de cette première période de post confinement, les groupes en maternelle seront de 6 élèves et de 10 élèves en élémentaire.

Les accueils pré-scolaire et post-scolaire, de même que l'accueil de loisirs le mercredi fonctionneront sur l'ensemble du territoire de 7h15 à 18h45. L'accueil du mercredi sera exclusivement réservé aux enfants qui auront repris l'école. Par ailleurs, la ville organisera la restauration scolaire dans des conditions normales à partir du 18 mai, dans le respect là aussi des exigences du protocole sanitaire. Pour les 14 et 15 mai, un repas froid sera servi aux enfants.

Au sein de chaque groupe scolaire, la ville organisera notamment la présence d'un agent d'entretien en continu, pour procéder au nettoyage des locaux au cours de la journée. Ceci en plus de distributeurs de gel hydro-alcoolique qui seront placés à l'entrée de chaque école. Il appartiendra naturellement à chaque direction d'école d'informer les parents des dispositions spécifiques prises au sein de l'école pour le respect des gestes barrière : entrées échelonnées, interdiction de pénétrer sur les sites, respect des règles de distanciation sociale, etc...

L'ensemble de ces dispositions seront amenées à être réexaminées régulièrement en fonction de la spécificité de chaque site et de l'évolution de la situation sanitaire.

Vous remerciant de votre confiance dans les dispositions communes prises par la Ville et par l'Education Nationale pour l'accueil de vos enfants, soyez assurés de notre total engagement au service du bien-être et de la réussite scolaire de vos enfants dans le contexte qui prévaut.

Stéphane BEAUDET
Maire d'Évry-Courcouronnes
Président délégué
de l'Agglomération Grand Paris Sud

Danielle VALERO
1^{ère} Adjointe au Maire

Martine DEGORCE-DUMAS
Inspectrice de l'Education Nationale
Circonscription Evry II Numérique
en charge de la mission numérique
pour l'Essonne

Marie-José VALDENNAIRE
Inspectrice de l'Education Nationale
Circonscription d'EVRY 1

Dominique VILLERS
Inspectrice de l'Education Nationale
Circonscription de Ris-Orangis